

« PRIVÉ DE MES ENFANTS À CAUSE DE MES CHIOTS »

INSOLITE Un père divorcé de Clarens (VD) a vu son droit de visite suspendu: son ex-compagne craint que ses chiens ne soient dangereux pour leurs deux jeunes enfants.



COMPLICES La petite Maëlle et son frère Melvin n'ont plus joué avec les chiens de leur papa depuis un mois.



Si David Balsamo n'a plus vu son fils Melvyn, 6 ans, et sa fille Maëlle, 3 ans et demi, depuis un mois, c'est en un sens à cause de «Tyla» et «Kahly», deux chiots de 4 et 2 mois, qui se frottent consciencieusement contre ses mollets tandis que le Montreusien nous explique la situation.

Psychose antichien?

Par décision de la justice de paix, ce père divorcé de 39 ans s'est vu suspendre son droit de visite, car son ex-femme craint que les deux adorables boules de poils ne blessent leurs deux enfants. «Elle a peur des chiens, mais nos petits les adoraient, surtout ma fille, explique-t-il en montrant plusieurs photos où tout ce petit monde se roule par terre. Le juge a pris cette décision sans m'entendre!»

«Elle est stupide et injuste. Si ce n'est pas de la psychose antichien, cela y ressemble furieusement! Bientôt on voudra protéger les enfants des

poissons rouges», s'emporte Me Véronique Fontana, qui promet de remettre un peu de bon sens dans tout ça. Il faut dire que les affaires «Baxter» et «Droopy» (deux chiens adultes qui avaient blessé des enfants) ont laissé des traces. Et aussi que «Tyla» a le tort d'être de la race rottweiler, à savoir l'une des trois désormais inscrites sur la fameuse liste vaudoise des chiens potentiellement dangereux.

« Cette décision est stupide. Bientôt, on voudra protéger les enfants des poissons rouges! »

Me Véronique Fontana, avocate de Lucas Balsamo

«On ne peut pas m'accuser de ne pas aimer les chiens. Je les adore, spécialement les setters anglais, révèle de son côté le juge de paix, Jacques-André Nicod. Mais ma décision est temporaire et repose sur le principe de précaution.» Elle sera d'ailleurs peut-être levée si le vétérinaire cantonal atteste que «Tyla» et «Kahly» ne présentent aucun dan-

ger pour les enfants. En attendant, un compromis a été trouvé: David Balsamo peut revoir ses enfants un week-end sur deux, mais pas en présence des chiots.

Celui qui est patron du restaurant lausannois Le Vaudois (où ses animaux sont devenus les mascottes du personnel) ne décolère pas pour autant. «J'aime mes enfants. Jamais je ne les mettrais en danger. D'ailleurs, moi ou ma compagne actuelle sommes toujours présents quand les chiens sont avec eux. Me faire dicter ma vie privée par mon ex-femme est inadmissible!»

Le garçonnet égratigné en jouant

Le fait que son fils ait été égratigné en jouant avec les chiens semble avoir joué un rôle important dans ce conflit insolite. «Cet enfant avait peur des chiens depuis toujours. Depuis, il est terrorisé par eux, explique de son côté Me Marianne Fabarez, avocate de la mère du garçon. Cette peur est perceptible par les animaux et pourrait les pousser à se montrer maladroits avec lui. Nous voulons l'éviter. Ce n'est pas à cause de ses chiens que M. Balsamo ne peut voir ses enfants, mais avec eux!»

● LAURENT GRABET
laurent.grabet@lematin.ch

DÉPITÉS Lucas Balsamo, «Tyla» et «Kahly» aimeraient pouvoir de nouveau se promener avec les enfants.